

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 47 (1902)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Sommaire : † Colonel David Bourgoz. — La photographie dans les forts. — Trompettes de compagnie. — L'armée suisse à l'étranger. — Un départ. — Manœuvres du génie.

Le vendredi 17 octobre, à 3 h. de l'après-midi, un très nombreux cortège de parents, d'amis et d'officiers de tout grade, accompagnait à sa dernière demeure le colonel d'infanterie D. Bourgoz, instructeur de 1^{re} classe au 1^{er} arrondissement de division. Les honneurs militaires étaient rendus par la compagnie d'élèves-caporaux ; l'école des aspirants-officiers prenait aussi part à la cérémonie. Sur tout le parcours suivi par le cortège aux sons de la marche funèbre, de la maison mortuaire au modeste cimetière de la Pontaise, un nombreux public se pressait le long de la longue rue ; pas une tête ne restait couverte, et bien des yeux se mouillaient. C'est que celui auquel on rendait les derniers honneurs était le soldat vaudois le plus connu peut-être, et un de ceux, sans contredit, qui ont parcouru sous l'uniforme la plus longue carrière.

Le colonel D. Bourgoz était né à St-Sulpice, près Morges, en 1828. Tout d'abord il s'adonna à l'agriculture, aidant son père dans l'exploitation de son domaine. En 1847, alors âgé de 19 ans, il avait été recruté dans les grenadiers du bataillon de Cossonay ; mais ensuite de la guerre du Sonderbund, il ne passa son école militaire qu'en 1849. En 1855, il était nommé second-sous-lieutenant porte-enseigne et commis d'exercice ; dès cette année, il offrit ses services au Département militaire du canton de Vaud qui les agréa, comme instructeur supplémentaire. En 1860, il fut nommé instructeur en titre et peu après il devint secrétaire du colonel Ch. Veillon, chef de l'infanterie vaudoise. Dès 1865, il voua toute son activité à l'instruction des troupes vaudoises.

En 1864, on trouve le premier-sous-lieutenant Bourgoz à Genève, avec le major Jaquet, attaché aux troupes d'occupation ; plus tard, en 1868, ces deux officiers sont appelés à Genève pour instruire les recrues d'infanterie genevoises. Le rapport du Conseil d'Etat de cette époque relate ce fait dans les termes suivants : « Nous exprimons ici nos remerciements à ces deux officiers distingués sous tous les rapports ainsi qu'à l'autorité vaudoise qui, pour nous obliger, a dû se passer de leurs services pendant la durée de l'instruction de nos recrues, instruction qui a été complète et satisfaisante. »

Bourgoz était capitaine lorsque, ensuite de la loi fédérale de 1874, l'instruction de toute l'infanterie passa aux mains de la Confédération. Il fut alors nommé instructeur de II^e classe et attaché au I^{er} arrondissement de division, dans lequel il a servi jusqu'au jour de sa retraite. En 1876, il fut promu major d'infanterie et instructeur de I^{re} classe ; en 1882, il était lieutenant-colonel, et le 31 décembre 1891 il était nommé colonel.

Dans cette année 1891, il avait été appelé à remplacer le lieutenant-colonel Ch. Carrard comme commandant du 2^e régiment d'infanterie de landwehr. Ce régiment prit part aux manœuvres qui eurent lieu dans la vallée de la Thur, entre les III^e et VII^e divisions, sous la direction du colonel Ceresole (colonel Wassmer, chef d'état-major), alors commandant de la I^{re} division. Ce régiment de landwehr fit fort bonne figure à ces manœuvres et se fit remarquer par sa mobilité. Au combat de Pfyn, il se distingua par ses bonnes dispositions et son heureuse intervention. Le colonel Bourgoz avait alors 64 ans, âge qu'on ne lui eût pas donné, à le voir alerte, vigoureux et endurant.

Près de dix ans après, en 1900, au mois d'avril, le colonel Bourgoz fut mis à sa demande à la demi-solde ; sa santé, jusqu'alors remarquablement robuste, avait été atteinte par la mort de sa femme, en 1897. Peu après qu'il eut pris sa retraite, une maladie de cœur se déclara, qui progressa lentement mais sûrement, et à laquelle il succomba le 15 octobre écoulé.

Il n'est pas un fantassin vaudois qui, depuis 50 ans, n'ait connu le colonel Bourgoz ; tous ceux qui avaient passé sous ses ordres, à quel titre que ce fût, lui gardaient un souvenir reconnaissant et affectueux. Inflexible pour lui-même, il savait être plein d'indulgence pour les autres, mais ne laissait jamais méconnaître les droits de la discipline. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu et qui ont servi sous ses ordres et à ses côtés, l'exemple d'une vie consacrée au devoir avec la plus parfaite abnégation. Et maintenant, il dort son dernier sommeil dans le cimetière de la Pontaise, au seuil de cette place d'exercices qu'il avait foulée durant tant d'années.

Au moment où la cérémonie funèbre allait se terminer, on vit s'avancer au bord de la tombe ouverte un vieillard courbé par l'âge ; c'était le colonel Constant Borgeaud, âgé de 83 ans, ancien instructeur en chef des troupes vaudoises, qui venait dire un dernier adieu à celui qui avait été son supérieur, son camarade et son ami. Après une seconde de recueillement, il dit d'une voix forte : « Cher colonel David Bourgoz, au nom des vieux, au nom des anciens militaires qui ont eu le bonheur d'être de tes camarades, je te dis adieu ; mon vieil ami, adieu ! »

Et la foule se retira lentement, sous l'empire d'une vive émotion.

Il paraît qu'on fait de la photographie d'amateur aux fortifications de St-Maurice. Ce n'est pas qu'il faille attacher une importance exagérée aux

renseignements que l'on pourrait tirer de ces photographies. Mais, il n'en est pas moins étonnant que pareille chose puisse se passer dans une maison aussi jalousement gardée. Voici le fait précis auquel je fais allusion, fait devenu public par suite de l'enquête auquel il a donné lieu, ce qui m'ôte tout scrupule de le relater :

Un sous-officier de la forteresse aurait été autorisé à exécuter un certain nombre de photographies ; les clichés faits, il les aurait expédiés à Genève, à un photographe professionnel, pour les développer et en faire le tirage, et il aurait été distribué 160 photographies à des camarades. J'ignore le résultat de l'enquête.

On m'a affirmé, à l'occasion de ce fait, que l'on tolère dans l'enceinte des forts, entre les mains d'officiers et de sous-officiers, des appareils photographiques ; j'en puis conclure aussi qu'on en tolère l'emploi. En voilà assez pour qu'on prenne une mesure décisive et que toute espèce d'exercice de ce genre soit désormais sévèrement interdit.

* * *

Est-il vrai, ainsi que l'a annoncé un journal bernois, que l'on songerait à doter les compagnies d'infanterie de signalistes (trompettes) pris en dehors de la fanfare ? En elle-même, la mesure aurait des avantages, à la condition qu'elle ne supprime pas un seul fusil. Mais cela ne résoudrait pas la question des musiques militaires (j'entends des fanfares de bataillon et pas de ces soi-disant corps de musique, dits militaires, qui sont précisément la ruine des fanfares). Les fanfares de beaucoup de nos bataillons souffrent d'un recrutement difficile ; la dispersion de leurs membres ne permet pas de les exercer périodiquement, malgré les louables efforts de bien des commandants de bataillon. On se demande s'il ne vaudrait pas mieux avoir des musiques militaires en moins grand nombre, mais meilleures.

* * *

M. Charles Malo, l'écrivain militaire bien connu, vient de consacrer à l'armée suisse une série de ses publications hebdomadaires du *Journal des Débats*.

M. Malo est certainement un des étrangers le plus au courant des choses de notre armée qu'il a présentée déjà, il y a quelque douze ou treize ans, à ses lecteurs ordinaires, à l'occasion des manœuvres exécutées dans les vallées de l'Emme et du Limpach, par les III^e et V^e divisions, sous la direction du colonel-divisionnaire F. Lecomte.

Dès lors, — sa série actuelle le démontre, — il n'a pas cessé de suivre le développement de nos institutions militaires, qu'il expose avec une compétence et une clarté qui n'ont d'égale que la bienveillance de ses jugements. Nous en donnerons pour preuve l'affirmation du succès dont il estime couronnée notre expérience de cette année. Ses appréciations, à cet

égard, contrastent avec celles de notre propre presse. Nous devons avouer, quoi qu'il nous en coûte de n'être pas de l'avis de l'aimable écrivain des *Débats*, que notre presse nous paraît se rapprocher davantage de la réalité.

Ce n'est pas que d'une façon générale M. Malo s'abstienne de justes critiques ; mais sous sa plume, elles sont presque des caresses. Ce que nous lui reprocherions, — si nous ne savions pas que, s'adressant à des lecteurs français, il ne pouvait aborder des détails de peu d'intérêt pour eux, — c'est de ne pas les avoir accusées plus nettement. Quand, parlant de notre artillerie, il lui reproche de ne pas manœuvrer avec assez de décision et de mobilité ; quand il ajoute que nos dragons et nos guides ne sauraient avoir ni « l'allant » ni « le perçant » de leurs camarades, mêmes italiens ; quand encore, il regrette que le génie emploie ses hommes un peu trop en ouvriers et pas assez en soldats, il ne dit pas nos imperfections les plus importantes et qu'il connaît comme nous.

Nous entendons sa réponse obligeante. Il a pris les devants pour nous la faire : il reste de l'avis d'Hepworth Dixon, disant de nos officiers et de nos soldats : « Ces braves gens savent ce qu'ils font, mais ils ne savent pas ce qu'ils valent ! »

Hélas ! Nous faisons appel à la sincérité de nos camarades. Que de fois ne nous sommes-nous pas fait illusion, et l'illusion la plus aveugle sur notre valeur ! Et que de fois, dans nos manœuvres grandes et petites, comme dans nos décisions administratives, n'avons-nous pas été semblables aux Juifs qui crucifièrent le Christ, ne sachant pas ce que nous faisions !

Néanmoins, des appréciations comme celles de M. Malo, ne peuvent être qu'encourageantes. Elles le sont surtout parce qu'elles sont émises avec une indépendance d'esprit qu'ignorent le plus souvent les écrits et discours auxquels donne lieu l'armée suisse à l'étranger. La plupart de ceux qui parlent d'elle l'invoquent à titre d'argument de polémique. Elle est parfaite, sans l'ombre la plus légère au tableau, pour les éléments démocratiques qui, se plaçant moins au point de vue militaire qu'au point de vue politique, voient en elle l'armée de l'avenir. Elle est, au contraire, l'abomination de la désolation pour leurs adversaires. Ainsi, selon les opinions politiques, l'armée suisse jouit de toutes les vertus ou souffre de tous les défauts.

M. Malo peut faire litière de ces opinions tendancieuses. Il se garde de sortir cette armée de son cadre. Il sait les exigences des méthodes scientifiques. Il constate donc que si l'organisation militaire suisse est bonne pour la Confédération suisse, c'est qu'elle est appropriée « aux conditions spéciales, politiques, sociales et économiques, historiques, géographiques et stratégiques dans lesquelles le pays se trouve placé. » Elle deviendrait manifestement insuffisante si ces conditions étaient autres, si,

comme la plupart des nations de l'Europe, l'armée suisse devait servir à deux fins, et non aux seules nécessités de la défense du sol national.

Acceptons donc, avec ces justes réserves, les appréciations flatteuses de M. Malo, sans oublier toutefois qu'elles doivent attirer notre attention sur ce que nous devrions être, plus que sur ce que nous sommes.

* * *

Comme tous ceux de nos camarades qui ont été en relations avec M. le commandant de Kerraoul, attaché militaire de France à Berne, nous avons appris avec regret son départ. En sa personne, l'armée française était représentée au milieu de nous par un officier aussi distingué que sympathique. Le commandant de Kerraoul est rappelé en France par des intérêts de famille. Il laisse en Suisse de nombreux camarades qui lui garderont le meilleur souvenir.

* * *

Nos troupes du génie ont eu cet automne l'occasion de faire parler d'elles et de mettre à l'épreuve leur savoir-faire, non seulement en petit comité, mais dans des manœuvres combinées avec des troupes de toutes armes.

Dans les grandes manœuvres, le temps manque pour l'exécution de travaux techniques importants et les troupes du génie sont le plus souvent employées comme infanterie ou laissées en réserve. C'est pourquoi M. le colonel Weber, chef de l'arme du génie, a pris, cette année, l'initiative de l'organisation de manœuvres techniques sur la Linth, où le génie jouerait le premier rôle, et où les autres armes formeraient le cadre.

Le terrain choisi dans ce but était le cours inférieur de la Linth entre Uznach et le lac de Zurich. Là, le Buchberg, colline boisée et escarpée, se dresse comme un formidable rempart derrière le triple fossé formé par la Linth et ses deux canaux secondaires.

La tâche des troupes du génie consistait à préparer la défense et l'attaque de cette position.

La mise en état de défense du Buchberg n'était pas chose facile. En effet, la position, si forte de front, est, par suite de son orientation, enfilée à bonne portée et dans toute sa longueur depuis les hauteurs d'Uznach. Ceci nécessite l'emploi de très fortes traverses et de nombreux et solides abris qui causèrent, dans le terrain rocheux, un travail considérable. La barre à mine et la dynamite durent être employées aussi souvent que la pelle et la pioche. La position était d'ailleurs trop étendue pour pouvoir être fortifiée par les troupes du génie seules. Une fois les ouvrages ébauchés, l'infanterie et l'artillerie vinrent prêter main forte aux sapeurs et firent le gros des terrassements, les troupes du génie exécutant les travaux spéciaux.

Le 2 octobre, la position ainsi préparée subit un tir à obus brisants de

12 cm. Malheureusement, par suite de circonstances que nous ne sommes pas à même d'apprécier, il y eut fort peu de touchés et les dégâts furent insignifiants. L'effet des obus brisants, tel que nous avons pu l'observer dans le voisinage des ouvrages, nous a paru moindre qu'on ne se l' imagine généralement. A part cela, la seule conclusion qu'il soit possible de tirer de ce bombardement, c'est que même avec des pièces de précision et à courte distance, il est fort difficile d'atteindre un ouvrage bien masqué.

Si la mise en état de défense était ardue, la préparation de l'attaque était délicate. Les avant-postes de la brigade combinée avaient réussi à atteindre, le soir du 2, le bord du premier canal secondaire. Les avant-postes de la défense étaient à moins de 100 m. derrière le canal principal.

La tâche des sapeurs et pontonniers de l'attaque était de préparer pendant la nuit le matériel nécessaire pour lancer au petit jour des ponts sur les trois canaux et permettre ainsi à l'infanterie de donner l'assaut. Le déchargement du matériel à couvert à un kilomètre en arrière et son transport à bras à travers les marais, occupèrent la plus grande partie de la nuit. Malgré l'obscurité noire et la pluie battante, tout se passa sans accident et sans retard sérieux. Au point du jour, le premier canal était ponté et les sapeurs et pontonniers prêts à lancer sur le grand canal des passerelles volantes préparées d'avance sur chars, bateaux et tonneaux. Sans doute tout ce travail, malgré les précautions, n'avait pu se faire absolument sans bruit ni sans lumière, et avait attiré à plusieurs reprises le feu du défenseur. Il est donc probable que, en réalité, le transport et la préparation du matériel auraient été sérieusement entravés, peut-être même arrêtés. Il faut cependant constater que, pour un premier essai, nos sapeurs et pontonniers, ainsi que l'infanterie qui les secondait, n'ont pas mal fait leur affaire. Malgré beaucoup de fautes techniques et tactiques, ou plutôt à cause de ces fautes, tout l'exercice a été instructif et intéressant pour ceux qui y ont pris part et il faut espérer qu'on continuera dans cette voie. Si nous sommes bien informés, d'ailleurs, des manœuvres analogues auront lieu l'année prochaine sur la Thièle.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Au VIII^e corps d'armée. — Nos visiteurs. — Balles et boucliers. — Commande de matériel Krupp. — Le recrutement en 1901. — Un nouveau maniement du fusil. — La répartition stratégique de l'armée bavaroise. — Bibliographie.

Le 18 octobre, jour anniversaire de feu l'empereur Frédéric III, a été marqué par un changement dans le commandement du VIII^e corps d'armée, à Coblenz. Le grand-duc héritier de Bade Frédéric, qui avait commandé ce corps depuis le 1^{er} janvier 1897, a obtenu sa démission de

général commandant. Il entend se vouer, sans être sollicité par d'autres obligations, aux seuls intérêts de son pays. En effet, son père, le grand-duc du même nom (beau-frère de l'empereur ci-devant rappelé), a atteint ses 76 ans. Le fils, né en 1857, a gagné ses éperons au service prussien ; il a commandé une brigade d'infanterie de la Garde à Berlin, et depuis 1893 la 29^e division à Fribourg. On lui avait donné le corps d'armée rhénan en souvenir du séjour que sa mère, la grande-duchesse Louise, fille de l'empereur Guillaume I^{er}, avait fait comme jeune fille au château de Coblenz où le prince de Prusse résidait, après 1851, à titre de gouverneur de Rheinland et Westfalen.

Le grand-duc héritier avait gagné les sympathies non seulement de ses inférieurs, mais aussi de la population qui l'a honoré d'une brillante ovation à la veille de son départ. Quant à ses mérites militaires, il est difficile de les préciser. Vos lecteurs se rappelleront cependant que son corps d'armée a eu sa bonne part dans les succès du parti ouest aux manœuvres impériales de 1897, près de Francfort-sur-le-Mein. (Voir *Revue militaire suisse* 1898, pages 185 et 282.)

Son successeur est le lieutenant-général Adolf v. Deines, qui commandait la 25^e division à Francfort-sur-le-Mein depuis le milieu de 1900. Deines est né en 1845 à Hanau. Il fit ses études dans diverses universités. Après son année de volontariat, il fut nommé lieutenant de réserve au 7^e hussards (Königshusaren) à Bonn, avec lequel il a mené une brillante campagne en 1870-71. Ce succès l'engagea à entrer au service actif pour lequel il lui fut conféré un brevet antidaté. Il servit pendant plusieurs années comme adjudant de régiment, fit ensuite un stage au grand état-major pour, après, être nommé premier-lieutenant à la suite de l'état-major, ce qui arrive rarement pour qui n'a pas passé par l'Académie de guerre. Nommé capitaine au même service, il rentra dans la troupe comme commandant d'un escadron aux Ziethenusaren en 1882. De là nouveau passage à l'état-major ; il est envoyé comme attaché militaire à Madrid en 1885, et, peu après, promu major. On parla, à cette époque, de la connaissance qu'aurait faite Deines de l'ex-maréchal Bazaine qui, après sa fuite de l'île Sainte-Marguerite, s'était retiré à Madrid, où il finit par tomber dans l'indigence. Bazaine aurait fait à l'attaché militaire allemand des confidences importantes au sujet des grandes batailles de Metz en août 1870 et du blocus de la place. La *France militaire* du 28 octobre parle d'une transmission des récits de Bazaine, soigneusement annotés par M. de Deines, à la section historique du grand état-major « laquelle, dit-on, les publiera dans un avenir peu éloigné. » Si ces récits existent dans les archives du grand état-major, ce que je ne veux pas mettre en doute, le temps est encore fort éloigné cependant où on les publiera. Peut-être ne les publiera-t-on jamais, car ces confidences faites sous la pression des circonstances déplorables dans lesquelles se trouvait l'ex-

maréchal, ne doivent guère avoir de valeur. Dans tous les cas, il faudra attendre la conclusion des publications de l'état-major français, sur les opérations en question, dans la *Revue historique*.

Pour en revenir à Deines, il fut transféré, en 1887, à l'ambassade de Vienne, dans la même qualité d'attaché, puis, plus tard, il fut nommé aide de camp de l'Empereur et, en 1892, colonel. Une preuve de la confiance absolue du monarque en Deines fut sa désignation comme premier gouverneur des fils de l'Empereur en octobre 1894. Il accompagna les deux aînés à l'école des cadets de Plön. Il fut promu, en 1896, major-général, en 1899 lieutenant-général.

Le jour de la majorité du Kronprinz (6 mai 1900), Deines fut relevé de ses fonctions de gouverneur, et dix jours après il était nommé adjudant-général de l'Empereur.

Encore quelques mots des autres mutations importantes.

La 21^e division a été attribuée au lieutenant-général v. Hagen, de la 2^e brigade d'infanterie à Königsberg. Il est sorti de l'infanterie de la Garde, et fut quelque temps directeur d'une école de guerre. Le commandant de Metz, lieutenant-général v. Wedel, démissionnaire, a été remplacé par le major-général v. Dresky, de la 11^e brigade d'infanterie à Brandenbourg. — Ont été promus en tout : 1 lieutenant-général, 2 majors-généraux, 10 colonels, 14 majors, 88 capitaines et lieutenants. Ont démissionné : 1 lieutenant-général, 5 colonels, 9 majors, 34 capitaines et lieutenants.

La visite des généraux boers Dewet, Botha et Delarey dans la capitale de l'Empire, du 15 au 18 octobre, a fait l'objet des nombreux commentaires de la presse politique. Je pourrais me dispenser d'en parler. Si néanmoins je m'y arrête, c'est pour faire ressortir l'impossibilité d'une participation de l'armée aux témoignages de sympathie que la population de la métropole a exprimés, avec tant de chaleur, aux trois généraux. Après l'échec de l'audience de l'Empereur, pas n'était besoin d'un ordre spécial, si tant est que cet ordre ait jamais existé, pour commander l'abstention.

La visite du prince héritier de Danemark à Berlin a eu un caractère tout à fait intime et militaire; lui et son père sont tous deux chefs de régiments de cavalerie prussiens. Le prince a visité son régiment, le 14^e husards à Cassel, qui l'a accueilli avec enthousiasme.

A l'exposition de Dusseldorf, clôturée le 2 octobre, la « Rheinische Metallwaren- und Maschinenfabrik » (Ehrhardt) avait exposé depuis le 30 septembre 7 plaques en acier dur, 2 de 3, 2 de 4, 1 de 5, 1 de 6, 1 de 7 mm. d'épaisseur qui avaient été soumises : 1^o au tir de canons de 7,5 cm. avec shrapnels à balles d'acier dur ou à acier au wolfram (Blei- und Wolfram-Stahlkugeln); 2^o au tir de fusils de 7,9 et de 6,5 mm. chargés de cartouches à balles ordinaires, à balles en acier et à balles en plomb avec pointe d'acier; enfin, 3^o au tir du canon à obus de 5 cm., du général v. Rei-

chenau (ce dernier seulement contre la plaque de 7 mm.). Une légende des résultats accompagnait les plaques exposées. Elle fera sous peu l'objet d'un commentaire dans une troisième brochure de Reichenau.

Je me borne à constater que même à 1500 m. les shrapnels à balles dures n'ont eu d'effet que contre les boucliers de 3 mm.; encore ceux-ci n'ont-ils été traversés que par une minorité des balles qui les ont touchés. Contre les boucliers de 4 mm. l'effet a été nul. On voit que ce résultat est contraire à celui des essais Krupp. Quant aux projectiles spéciaux des fusils, ceux de 7,9 mm. à pointe d'acier ont eu le meilleur effet; ils ont traversé, à 300 m., même des boucliers de 5 mm. C'est un danger sérieux pour les servants que masquent les boucliers. Quant au reste, il faut attendre la brochure.

Le « Granatkanon » de Reichenau n'a figuré à l'exposition que le jour de la visite de l'empereur, le 15 août. Malheureusement pour le constructeur, le monarque a refusé de visiter le pavillon Ehrhardt. Personne n'a su pour quels motifs.

Comme prix, la « Rheinische » a obtenu la médaille de l'Etat (Staatsmedaille) en or, aussi bien que Rottweit-Hamburg pour ses poudres et Phönix pour ses projectiles de marine. Krupp était hors concours. Il a été indemnisé par l'octroi de l'ordre de la couronne de 1^{re} classe avec les brillants. Une indemnité plus lucrative a été une double commande de pièces de campagne. Le Danemark a fait une commande de 128 canons de campagne 7,5 cm., à long recul, et 192 caissons, plus les munitions et harnachement, à fournir au 1^{er} avril 1904. Les concurrents étaient Ehrhardt, Schneider du Creusot et Vickers. Le système Krupp a été choisi par la commission à l'unanimité. L'autre commande provient de la Turquie où la commission s'est également prononcée pour le système Krupp à long recul. Le contrat va être signé. Un acompte sur le paiement a été livré il y a quelque temps déjà.

L'exposition de Dusseldorf a été une *rara avis*. Après avoir payé tous les frais, elle réalise un bénéfice d'un million de marks.

Le colonel-général commandant le XVI^e corps d'armée à Metz, comte Hæseler, qui avait été victime d'un grave accident de cheval en juin, est parfaitement rétabli. Il a dirigé les manœuvres d'automne lui-même. L'empereur l'a félicité par télégramme, en exprimant le désir de le voir encore longtemps à la tête de son corps.

Le Reichstag a entendu le compte-rendu sur le recrutement en 1901. Nous nous mouvons dans des chiffres considérables. Les listes matriculaires ont porté 1 618 612 hommes. Ont été désignés pour le service actif de l'armée 228 406 hommes propres au service, sans compter un excédent de 13 674. Versés à la réserve de complément (Ersatzreserve) 84 854 hommes; au landsturm I 100 071; ajournés 564 127; exclus 1219; déclarés im-

propres à tout service militaire 41 332; engagés volontaires 28 850. Je ne parle ni des insoumis qui sont nombreux, ni des émigrés sans permission, nombreux de même. Une quantité de citoyens toujours ne peuvent être recherchés, car notre population est peu sédentaire.

Les catégories « Ersatzreserve » et « Landsturm I, » contiennent les jeunes gens qui ne sont obligés à servir qu'en cas de guerre. Le Landsturm I n'est pas sur les contrôles en temps de paix; en temps de guerre les individus qui relèvent de cette catégorie sont l'objet d'un nouveau recensement. Comme vous voyez, nous avons assez de monde pour doubler presque notre effectif de paix. Mais les nécessités budgétaires ne le permettent pas.

Peu de temps avant l'arrivée des recrues (mi ou fin octobre), l'ordre a été publié de nouveau qui défend les brutalités contre les soldats. A l'avenir on ne prolongera plus les engagements des sous-officiers qui auront été punis pour mauvais traitements aux soldats.

Dans la chronique de juillet, je vous avais raconté qu'un régiment de Potsdam avait ressuscité le maniement d'arme de l'époque du Grand-Frédéric à l'occasion d'une revue devant le schah: fusil à l'épaule gauche, presque perpendiculaire au sol, et maintenu en équilibre à l'aide de la main droite passant devant la poitrine. Lors de la revue en l'honneur du roi d'Italie, toute l'infanterie de la Garde a exercé le même mouvement. On en conclut que sous peu, ce maniement d'arme deviendra obligatoire pour toute l'infanterie, mouvement destiné à rendre les honneurs, équivalant au « port d'arme » (Gewehr anfassen), supprimé par le règlement de 1888.

En 1900, avait été créé l'état-major d'un troisième corps d'armée bavarois à Nuremberg. Tout le monde supposait que ce corps aurait son quartier général de l'autre côté du Rhin, dans le Palatinat, à Landau, par exemple, ce qui semblait répondre le mieux aux exigences stratégiques, trois brigades d'infanterie ayant leurs garnisons sur la rive gauche.

Ces brigades avaient formé jusqu'à cette année la 5^e division, qui appartenait, comme troisième division, au II^e corps d'armée à Wurzburg. En 1900, le II^e corps n'a conservé qu'une seule brigade en garnison dans l'est du royaume, c'est la 7^e à Bamberg; les trois autres et une brigade du I^{er} corps avec les armes spéciales formaient le III^e corps d'armée à Nuremberg, très concentré dans sa dislocation. Le II^e corps, en conservant ses trois brigades dans le Palatinat et à Metz, avec la quatrième sur les bords du Mein, a une répartition très peu convenable au point de vue stratégique. Il y a beaucoup de chances pour qu'un beau jour les bourgeois de Wurzburg voient leur général commandant et son quartier général disparaître pour rétablir l'équilibre dans le corps d'armée. C'est un cauchemar pour les Wurzburggeois qui sont meilleurs stratèges qu'on

n' imagine. Dans leur angoisse, ils se sont adressés au ministre de la guerre dont la réponse fait concurrence aux oracles de Delphes. Dans un avenir lointain, leur a-t-il dit, ils seront privés de leur corps d'armée, mais des années se passeront avant qu'il en soit ainsi. En ce moment, la Chambre des députés refuserait les frais de la nouvelle dislocation, eu égard à la mauvaise situation financière.

Si de prime abord on avait adopté une dislocation rationnelle, les Wurzbourgeois auraient conservé leur corps d'armée. Mais le chassé-croisé qui va intervenir servira les gens de Nuremberg, qui rient sous cape, tandis que Wurzburg y sera pour ses frais.

Je passe à la *littérature* et cite l'apparition de la troisième partie de la *Tactique*, du major Balck, du grand état-major : *Traité raisonné sur le combat*, dont le premier volume a paru ces jours-ci. Balck jouit d'une grande réputation comme tacticien. Il est en même temps professeur à l'Académie de guerre. Les premières parties de son œuvre ont vu plusieurs éditions en peu de temps. — Le major-général Krahmer a terminé *La guerre russo-turque de 1877-1878*, 3^e livraison, d'après les historiques de l'état-major russe.

L'histoire de la guerre franco-allemande a été mise à féconde contribution par les études de tactique du capitaine Hoppenstedt, professeur à l'École de guerre de Potsdam. Il vient de publier la deuxième partie de son ouvrage : *Taktik und Truppenführung in Beispielen*. La première partie s'était occupée de la tactique formelle. La deuxième traite du combat des armes combinées. Sa lecture constitue une bonne préparation pour le service des troupes, pour les examens, les voyages d'état-major et les compositions des jeunes officiers. Il s'agit des batailles sous Metz.

Un vieux tacticien d'une grande réputation, mais d'un style un peu lourd et difficile à comprendre (même pour ses compatriotes), le général d'infanterie W. v. Scherff va publier : *Einheitsangriff oder individualisirter Angriff nach den Erfahrungen des süd-afrikanischen Krieges*. On est fort curieux de connaître les idées de Scherff sur la nouvelle « Burentaktik » introduite chez nous, Scherff ayant toujours été un partisan du « Normal-Angriff ». Le major Scharr, des pionniers, a publié *Brückenzerstörungen im Rückzugsgefecht einst und jetzt*, volume illustré de 13 figures. Scharr est professeur à l'Académie de guerre; il nous renseigne sur les grands avantages des matières Brisantes quand il s'agit de destructions. Précédant le calendrier, le capitaine Wernigk nous régale d'une nouvelle édition de son *Taschenbuch* pour l'artillerie de campagne en 1903. Ce traité est fort apprécié des milieux artilleurs. Je pense d'ailleurs qu'il est également connu en Suisse. La série des exemples de tir, dont l'intérêt est accru par la comparaison avec ceux du règlement français, a été encore enrichie.

CHRONIQUE ESPAGNOLE*(De notre correspondant particulier.)*

Nouvelle organisation des troupes de télégraphes. — Ordre de préséance pour les unités du corps du génie. — Centenaire de la création de ce corps. — Règlement pour les écoles pratiques de l'artillerie. — Projets d'instruction pour les batteries armées de pièces à tir rapide. — Projet de création d'un autre *tercio* de garde civile. — L'opinion publique et le corps de la garde civile. — Manœuvres d'automne. — Cours organisés par le Cercle des officiers de Madrid. — Trop de mathématiques dans notre pédagogie militaire. — Effectifs permanents pour 1903.

Dans ma dernière chronique, je vous ai déjà indiqué comment, par un décret royal du 21 août dernier, notre bataillon des télégraphes a été transformé en régiment des télégraphes, lequel, à teneur d'un ordre royal du 16 septembre passé concernant son organisation, a dû, à partir du 1^{er} octobre, être composé de six compagnies, savoir : les quatre compagnies de l'ancien bataillon, numérotées de 1 à 4, et les deux compagnies régionales des îles Baléares et des Canaries, qui conserveront respectivement les noms de ces deux pays. Ce nouveau régiment continuera à tenir garnison à Madrid et sera chargé des services de sa spécialité ; en outre, il assurera le bon fonctionnement des réseaux télégraphiques et téléphoniques qui relient les établissements militaires de la capitale entre eux et avec les garnisons environnantes ; il fournira le personnel nécessaire aux sections légères de télégraphie optique, qui ont été affectées, comme vous le savez déjà, à nos quatre bataillons de chasseurs de montagne ; enfin, il desservira les stations de télégraphie sans fil, lesquelles, pour le moment, sont encore, chez nous, à l'état embryonnaire.

Les trois premières compagnies sont pourvues d'appareils électriques et composées chacune d'une section de télégraphie électrique de montagne, dont le matériel est transporté à dos de mulet, et d'une section de télégraphie de campagne, dont le matériel est roulant ; la quatrième compagnie n'a que des appareils optiques et consiste en une section de campagne et cinq sections légères. Les compagnies des Baléares et des Canaries sont formées chacune d'une section électrique de montagne, d'une section optique de montagne et d'un nombre indéterminé de stations optiques mi-permanentes ; elles conserveront leur caractère régional, en ce qui concerne leur recrutement et leur mise sur pied de guerre.

Les effectifs ordinaires du régiment des télégraphes sont : *Officiers* : 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 3 commandants, 9 capitaines, 19 premiers-lieutenants, 1 premier médecin, 1 premier vétérinaire, 1 premier professeur d'équitation et 1 contrôleur des fortifications ; *hommes de troupe* : 45 sergents, 84 caporaux, 18 trompettes, 4 maréchaux ferrants, 24 soldats de première classe et 505 soldats. En outre sont engagés par le régiment :

1 maître bourrelier, 1 armurier, 1 menuisier, 1 forgeron, 1 maréchal ferrant; *chevaux* : 35 d'officiers et 15 de troupe; *mulets* : 46 de bât et 22 de trait. D'où il résulte que l'effectif total est de 97 officiers ou fonctionnaires ayant rang d'officiers, 680 hommes de troupe, 50 chevaux et 66 mulets.

* * *

A l'occasion de la réorganisation des troupes de télégraphes, le ministre de la guerre a cru devoir établir l'ordre de préséance auquel les unités du corps du génie devront se soumettre lorsqu'elles seront appelées à se former ensemble. Le voici, tel que l'a fixé l'ordre royal du 1^{er} octobre dernier:

Lorsque des troupes montées du génie se trouveront à pied et sans leur matériel, les unités constituant ce corps seront placées comme suit : premier régiment de sapeurs-mineurs, brigade topographique, deuxième régiment de sapeurs-mineurs, régiment des pontonniers, régiment des télégraphes, bataillon des chemins de fer, troisième régiment des sapeurs-mineurs, quatrième régiment des sapeurs-mineurs, compagnie d'aéroliers, compagnie de sapeurs des Baléares, compagnie de sapeurs de Melilla, idem de Ceuta, idem de la Grande Canarie, idem de Ténériffe.

Au cas où des unités à pied du génie se rassembleront avec des unités montées, celles-ci se placeront à la suite des premières, en suivant cet ordre : pontonniers, télégraphes, chemins de fer, aéroliers, et le même ordre de préséance sera observé lorsque les différentes unités du génie se feront représenter dans un acte quelconque.

Nos officiers du génie n'ont pas tardé à trouver l'occasion de mettre en pratique les dispositions contenues dans l'ordre royal, car ils viennent de célébrer avec enthousiasme le centenaire de la création de leur corps. A cette occasion, tous les régiments ont envoyé des délégations importantes à Logrono, garnison du premier régiment de sapeurs-mineurs et, partant, siège de la fête; la plupart des officiers du génie, que ne retenaient pas ailleurs les exigences du service, de même que bon nombre de généraux sortant du corps, parmi lesquels le général Cerero, chef de la maison militaire du roi (qu'il était chargé de représenter à cette fête), et le vétéran et savant général Arroquia, aimé autant que respecté de tous, n'ont pas voulu perdre une aussi excellente occasion de se trouver aux côtés de leurs camarades, pour célébrer la fondation d'un corps qui nous a donné tant d'officiers distingués.

* * *

C'est décidément le tour des corps savants : après le génie, l'artillerie. Dans la *Coleccion legislativa del Ejercito*, vient de paraître le règlement pour les écoles pratiques de l'artillerie, règlement approuvé par un ordre royal du 11 octobre de l'année courante et qui comprend 70 articles : les 30 premiers s'occupent des dispositions générales; 11 articles concernent

l'artillerie de campagne, 8 celle de siège et de place et les 21 derniers se réfèrent à l'artillerie côtière.

Dorénavant, les écoles pratiques de l'artillerie auront lieu après les exercices préparatoires, dont elles sont le complément, et devront se terminer au plus tard 15 jours avant le renvoi de la classe. Seront tenus d'assister aux exercices préparatoires de tir, dans les régiments, tous les officiers appartenant à ceux-ci et qui n'en seront pas empêchés par quelque autre service, et, dans les places, tous les officiers d'artillerie qui s'y trouveront, sauf dans le cas précité.

Les exercices de tir sont divisés en trois catégories : *services élémentaires*, destinés à l'instruction des recrues; *exercices de batteries*, ou normaux, et *exercices généraux*, ou groupes plus ou moins importants. D'une façon générale, chaque exercice à feu se terminera quand on passera au feu d'efficacité, excepté lorsqu'il s'agira d'étudier un effet quelconque sur les cibles, de tirer contre des cibles mobiles, ou d'un tir de vitesse, ou enfin dans les feux par masses. Chaque exercice sera clos par une critique aussi brève que possible.

Le commandant de l'artillerie de chaque région de corps sera l'inspecteur des écoles pratiques, et les colonels des régiments d'artillerie et les commandants de l'artillerie des places dirigeront les exercices dans leurs corps ou places respectifs. Le ministre de la guerre arrêtera, chaque année, la quantité de munitions qui devra être allouée aux écoles pratiques et le résultat obtenu dans ces écoles sera consigné dans des mémoires généraux, qui résumeront les rapports des chefs de groupe et des directeurs de tir. Avant de recevoir la sanction du ministre, les dits mémoires seront examinés par l'école centrale de tir. Des diplômes et des prix en espèces seront décernés aux batteries qui se seront distinguées.

Pour les écoles à feu des régiments de campagne, il est expressément recommandé aux colonels, aux commandants supérieurs de l'artillerie et aux généraux commandants de corps d'armée de prendre, chacun dans sa sphère et dans les limites de ses attributions, toutes les mesures nécessaires afin de disposer d'un ou de plusieurs champs éventuels de tir, à peu de distance des garnisons, utilisant pour cela le bon vouloir des autorités communales; si toutefois une indemnité était exigée, les commandants de corps d'armée solliciteraient, du ministre, les crédits nécessaires.

Dans les exercices préparatoires, les capitaines jouissent d'une grande autonomie. Quant aux exercices généraux, il n'y sera toléré que ce qui peut être vraisemblable sur un champ de bataille et tous les problèmes que comportent le nouveau matériel et la tactique qui en découle seront posés. Outre les champs de tir éventuels qu'il pourra utiliser, il sera affecté au régiment de siège un champ de tir spécial, dans lequel seront construits plusieurs ouvrages de fortification moderne, armés de pièces et d'affûts hors d'usage et munis de cibles représentant des troupes.

Les écoles pratiques, tant celles de siège que celles de place, seront basées sur des hypothèses d'attaque et de défense tirées des situations probables dans lesquelles pourraient se trouver nos forteresses et, dans ces exercices, le plus grand soin sera apporté à l'emploi du matériel de position.

Les prescriptions du règlement en question, touchant les écoles pratiques des batteries côtières sont très détaillées et recommandent la coopération réciproque des troupes de la flotte et de l'armée, pour l'instruction de tous dans la préparation à la défense du littoral et des places maritimes.

L'apparition de ce règlement pour les écoles à feu de notre artillerie marque, pour notre armée, un nouveau pas en avant, car, non seulement il rendra uniforme l'instruction des troupes, dans une branche aussi intéressante, concentrera les efforts individuels et permettra de remplir nombre de lacunes, en mettant à profit l'avis des uns et des autres, mais encore il sera pour nous une garantie qu'à l'avenir, l'instruction du tir ne sera plus négligée, soit à cause du manque de crédits ou d'habitude, ou même par amour de la routine. Ces améliorations sont dues, d'une part, au résultat des succès obtenus lors des écoles pratiques qui ont eu lieu ces deux dernières années, d'autre part, à la nécessité d'être à la hauteur des autres nations en ce qui concerne le nouveau matériel à tir rapide.

Et, puisque nous parlons de ce matériel, nous sommes heureux de reconnaître qu'il y a eu passablement d'exagération dans les critiques qu'il a suscitées de la part de quelques-uns, lors des essais des premières batteries dont nous avons fait l'acquisition. A l'heure qu'il est, il a déjà été remédié aux quelques défauts alors découverts. Le matériel paraît se comporter à merveille. Toutefois, on ne pourra pas prononcer définitivement avant que le temps et l'habitude aient permis à tous de se faire une idée bien nette de la chose. En attendant, notre dépôt de la guerre vient d'être chargé de tirer 500 exemplaires du *Projet d'instruction pour batteries montées armées de pièces à tir rapide*. Aussitôt que l'impression en sera terminée, il en sera remis 50 exemplaires à chaque régiment, doté du nouveau matériel. Ce projet d'instruction sera mis à l'étude durant six mois, au bout desquels chaque corps transmettra à son général commandant le corps d'armée un rapport que celui-ci enverra au ministre avec ses observations personnelles. Je compte vous parler au long de ce projet dès qu'il paraîtra.

Vous n'ignorez sans doute pas que, depuis passablement longtemps, la belle ville de Barcelone, à la suite de diverses circonstances qu'il serait oiseux d'énumérer ici, vit sous un régime tout à fait exceptionnel. L'état de siège et la suppression des garanties constitutionnelles sont devenus des maux chroniques dans la riche capitale de la Catalogne et ce n'est

que grâce à la crainte des mesures coercitives que comporte la juridiction militaire que l'ordre public y est maintenu. Mais, comme ce suprême ressort de gouvernement doit finir par s'user, et, partant, par perdre de son efficacité, si l'on s'en sert à tort et à travers, les pouvoirs publics consacrent, en ce moment, une attention spéciale au choix de moyens propres à faire rentrer toutes choses dans l'état normal.

Comme première mesure, on a parlé de créer à Barcelone un *tercio* (le 19^e) de garde civile (gendarmerie), lequel aurait été exclusivement chargé du service de police dans la cité, tandis que le « *tercio* » qui s'y trouve déjà serait resté préposé au service de sûreté sur tout le territoire de la province de Barcelone. Pour le moment, et sans qu'on sache trop pourquoi, cette mesure a été ajournée et l'on se contente d'envoyer dans cette ville 96 gardes tirés du 14^e « *tercio* » (Madrid).

La mention d'une augmentation possible des effectifs de notre garde civile nous conduit tout naturellement, comme fidèle chroniqueur, à vous entretenir aussi de quelques critiques plus ou moins sévères qui ont été généralement formulées, ces derniers temps, au sujet de ce corps et qui, il faut bien l'avouer, ne sont pas entièrement dénuées de fondements.

En effet, depuis que les grèves, les manifestations de tous genres et les bruyantes protestations de certaines classes sociales ou de certaines collectivités sont devenues presque quotidiennes, on constate avec regret que, pour disperser les attroupements, les gardes civiles se croyaient dans l'obligation de laisser raides sur le pavé quelques citoyens, souvent innocentes victimes de la curiosité malsaine qui les avait entraînés vers les lieux où les bagarres étaient inévitables. Il est évident qu'ils auraient mieux fait de rester chez eux, ce qui n'est cependant pas une raison pour qu'on ne s'apitoie pas quelque peu sur leur sort. D'autre part, dans ces temps où les idées humanitaires sont, grâce à Dieu, très développées dans tous les peuples cultivés, il ne saurait être admis qu'il soit juste de fusiller, sans autre forme de procès, l'ouvrier qui chôme, crie ou jette des pierres aux agents de police, voire aux soldats. L'ouvrier agit, le plus souvent, non par méchanceté, mais simplement pour s'être laissé suggestionner par quelques meneurs, toujours alertes à prendre la poudre d'escampette à la moindre menace de danger. Ou bien, il n'a pas su maîtriser un mouvement d'indignation ou de révolte en face de tel ou tel incident qui lui semble illégal; si on lui refuse les circonstances atténuantes, il n'en reste pas moins que de là à le traiter en malfaiteur, il y a certainement une latitude.

Sans doute, si le soldat a des armes, c'est pour s'en servir et, s'il est attaqué, il est dans son droit en ripostant immédiatement; mais il ne faut pas perdre de vue que la riposte doit être proportionnée à l'agression. Les fâcheux résultats qu'ont eus les procédés employés par notre garde civile, pour se défendre contre les attaques des tapageurs, ont d'autant plus

frappé l'opinion publique, qu'il est notoire que la gendarmerie française, lors des troubles suscités, soit par l'application de la loi sur les congrégations, soit par les grèves de Dunkerque, a réussi, sans verser de sang, à faire respecter la force avec la loi. On ne saurait oublier non plus la conduite de vos troupes genevoises qui ont su, pendant les dernières grèves, rétablir l'ordre public sans brûler de cartouches. Pourtant elles ont été conspuées par la populace et bombardées de pierres et autres projectiles à la portée de tout le monde, ce qui aurait parfaitement fait excuser un mouvement d'emportement de la part de ces miliciens.

En face des derniers événements, d'aucuns demandent, et cette proposition a été même faite à la Chambre, de doter la garde civile d'un armement moins efficace que le fusil Mauser, que sa portée et ses qualités balistiques rendent peu recommandable pour disperser des attroupements, sans courir le risque de faire payer les innocents pour les coupables. Il faudrait réserver les Mauser pour les services en rase campagne et se contenter du revolver pour l'intérieur des villes. Il faudrait surtout examiner, sans parti-pris, ce qu'il y aurait à réformer dans le corps d'élite qu'est notre garde civile, dont le dévouement et la discipline ont été, jusqu'ici, admirables. Mais, quoi qu'on en dise, il y a certainement quelque chose à faire pour remédier à un état anormal qui s'est révélé tout récemment. Dans un espace de temps relativement court, plusieurs crimes ont été commis par des gardes : l'un d'eux, il y a quelques semaines, s'empare de son fusil placé sur le râtelier et s'en va par les rues de la ville, tuant les malheureux qui se trouvent sur son chemin ; il fallut l'achever comme un chien enragé. Folie, dira-t-on. Cela se peut, mais comment expliquer par quelle sinistre coïncidence, quelques jours après, de nouveaux forfaits étaient commis par des gardes ? L'un d'eux est accusé d'avoir, au cours d'une promenade, tué un capitaine en retraite du même corps ; un autre fusille à bout portant son lieutenant et un dernier tue tout récemment le caporal de son poste. Ce sont des atrocités inconnues dans le passé si glorieux de notre gendarmerie ; elles prouvent qu'il y a bien quelque chose à faire : remanier les règlements, épurer le personnel, soigner le recrutement en refusant tous les hommes trop jeunes pour bien comprendre l'importance de leur mission sociale, pour user avec modération des droits que la loi leur confère, pour conserver leur sang-froid dans les circonstances difficiles, et en donnant également plus d'importance à la vigueur musculaire qu'on ne l'a fait jusqu'ici, afin que la confiance dans leurs propres forces rende moins nécessaire pour eux l'usage immédiat des armes à feu. On devrait, d'une part, être plus exigeant et, de l'autre, augmenter la solde des gardes et leur accorder, dans l'armée, le rang d'officiers.

Malheureusement il n'y a que peu de réformes à espérer, car, chez nous, certaines collectivités, par une inconcevable aberration, estiment que le blâme adressé à un de leurs membres atteint tous les autres ; elles

n'admettent pas les critiques, quelque justifiées qu'elles puissent être. Elles se fâchent même et, embrouillant la question, traitent par trop cavalièrement ceux qui ne sont pas d'avis que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. « Ne touchez pas à la reine ! » est une devise dont on abuse passablement dans toutes les sphères en Espagne, lors même que ceux qui tentent de porter les mains sur l'idole sont mus par le sentiment du patriotisme le plus désintéressé.

Toujours soucieux de veiller à l'instruction des troupes, le général Weyler a ordonné des manœuvres d'automne dans toutes les régions des corps d'armée. Il aurait désiré faire manœuvrer un corps mobilisé, mais manquant des crédits nécessaires, il a dû se borner à appeler sous les drapeaux les soldats appartenant aux trois premiers corps qui, avant d'avoir accompli leurs trois ans de service actif, ont été renvoyés dans leurs foyers, pour ne pas dépasser les effectifs budgétaires. Dans le troisième corps (Valencia), on a mobilisé en outre la première réserve, soit les soldats qui n'ont pas encore atteint les 26 ans révolus.

Ces mobilisations partielles ont donné d'assez bons résultats ; les chiffres officiels des défallants ne sont pas encore connus, mais, en tous cas, ils ne sont pas très élevés et, en déduisant de ce nombre les malades, les absents et ceux qui habitent des contrées mal desservies au point de vue des communications, on arrivera sûrement à un résultat satisfaisant. Par contre, il a été constaté que bon nombre de soldats n'ont pas pu se présenter avec la petite tenue qu'ils reçoivent au moment de quitter leur corps. Jusqu'à un certain point, il est aisé de les excuser, car, depuis qu'on a supprimé la petite masse individuelle et que les corps sont les propriétaires de tout l'habillement, on oblige les hommes, en quittant le service, à échanger la vareuse et le pantalon, si l'un et l'autre sont en bon état, contre des vêtements de moindre valeur ; de cette façon, il arrive que des soldats très soigneux de leur uniforme se voient habillés, au moment de rentrer dans la vie civile, de telle façon que leur premier mouvement, en arrivant chez eux, est d'envoyer toutes leurs nippes au diable. Il sera très difficile de remédier à cela tant que nous n'aurons pas changé notre loi de recrutement. Ce ne sera que le jour où le service obligatoire et personnel aura été établi en Espagne, que l'on pourra, sur ce point comme sur tant d'autres, légiférer avec sagesse, prévoyance et équité, et corriger bien des imperfections dont souffrent nos institutions militaires.

Pour le moment, on s'applique seulement à trouver une punition pour les soldats qui ne se sont pas présentés dans la tenue réglementaire ; souhaitons qu'on ne se montrera pas trop dur envers eux.

Quant aux manœuvres elles-mêmes, elles ont marqué un véritable progrès, bien que malheureusement il ait été, comme toujours, accordé plus

d'importance à la partie théâtrale — passez-moi le mot — qu'aux opérations militaires même. Il nous reste encore énormément à faire dans ce domaine, en dépit des éloges pompeux que se sont vu décerner presque tous ceux qui ont pris part aux manœuvres en question : généraux, officiers, hommes de troupe, chacun a eu sa part d'encens. Quand deviendrons-nous sincères et, cessant de nous griser de paroles, oublierons-nous toutes ces phrases conventionnelles, destinées à masquer la réalité ?

* * *

Le cercle des officiers de Madrid (*Centro del Ejercito y de la Armada*) a eu l'heureuse idée d'organiser, pour cet hiver, des cours sur les sciences militaires les plus importantes. Les professeurs choisis sont tous des officiers d'élite appartenant à toutes les armes et corps. Ces conférences ont déjà commencé et sont favorisées par un très nombreux auditoire, parmi lequel se trouvent pas mal de civils, qui sont également admis. A première vue, il semble que cette affluence de monde aux cours en question soit une preuve de leur plein succès ; mais qui sait ? Nous craignons beaucoup qu'il ne se produise, entre les conférenciers, une émulation mal entendue et lorsqu'ils verront, parmi ceux qui les écoutent, des hommes de grand savoir qui, en définitive, viennent les entendre non en élèves, mais bien en critiques, et que, dans le désir de leur plaire, ils ne se laissent peu à peu entraîner à abandonner l'enseignement des méthodes pratiques et profitables pour rechercher les brillants effets des étalages d'érudition et des phrases à panache. Ceci est d'autant plus à craindre que nous ne saurions nier notre penchant pour les joûtes oratoires et la phraséologie aussi sonore et pompeuse que creuse et nuisible, cela surtout à notre époque où, dans tous les domaines, ce qui n'est pas pratique est inefficace.

C'est le lieutenant-colonel du corps d'état-major Garcia Alonso, professeur de géographie et d'histoire militaires à l'École supérieure de guerre, qui a inauguré ces cours. Dès sa première conférence, cet officier supérieur s'est nettement prononcé contre l'abus de l'étude des mathématiques qui existe dans toutes nos écoles militaires, au grand détriment des branches spéciales de la profession des armes. Cette déclaration catégorique a été d'autant plus goûtée de votre chroniqueur que, depuis longtemps déjà, lui-même ne se lasse de la répéter chaque fois que s'en présente l'occasion. Le lieutenant-colonel Alonso Garcia a mille fois raison et, en exposant son avis, il a dû se ressouvenir du temps où il faisait ses études dans l'ancienne Académie d'état-major où, de 9 h. du matin à 4 h. de l'après-midi, on vous familiarisait avec les difficultés des abstractions mathématiques, exactement comme si l'on vous eût destiné à occuper une chaire dans quelque faculté des sciences. Dans l'enseignement des points les plus étrangers aux sciences exactes, le professeur trouvait moyen d'introduire le calcul, les équations, les lois de la mécanique, que sais-je

encore. S'agissait-il d'apprendre le règlement d'exercice de la cavalerie, les élèves devaient, par une série d'opérations arithmétiques, trancher des cas aussi intéressants que celui du rapport de l'arc de cercle décrit par le cavalier-pivot dans les conversions, ou le nombre de foulées de trot ou de galop que les chevaux du dernier échelon devaient faire pour élargir ou rétrécir la colonne, etc.¹. Dans la classe d'hippologie, on leur enseignait que, pour se tenir ferme à cheval, ils n'avaient qu'à appliquer les théorèmes de la mécanique rationnelle concernant l'équilibre des corps solides. L'influence des sciences exactes sur l'esprit des élèves était telle que, dans les brimades et pour les blagues d'école, ils avaient recours au vocabulaire et aux termes techniques du calcul intégral ou de la géométrie descriptive.

Dans cette fâcheuse orientation de l'éducation scientifique des futurs officiers d'état-major, dont la mission toute pratique exige des hommes d'action plutôt que des rêveurs de cabinet, nous devons voir l'influence traditionnelle de l'école prussienne, au temps du grand Frédéric, école dans laquelle on ne concevait pas qu'un officier quelque peu instruit allât se coucher sans avoir à portée de sa main une table de logarithmes.

Après ce que je viens de dire, il est aisé de comprendre que la déclaration du lieutenant-colonel Garcia Alonso n'ait pas eu l'heur de plaire à tout le monde. Un général de brigade, avec toute l'autorité que donne la supériorité du grade, et le fait d'avoir écrit un traité d'arithmétique à l'usage des aspirants aux Académies militaires, a trouvé que le lieutenant-colonel était tout à fait dans l'erreur et que le salut de nos armées, le jour de la bataille, dépendait du nombre des mathématiciens préposés à la garde et à la défense de la patrie. Nous nous permettrons pourtant, tout en respectant l'avis de M. le général de brigade, de nous ranger plutôt à l'opinion d'hommes tels que le lieutenant-colonel Garcia Alonso, auquel nous adressons ici nos modestes félicitations.

* * *

Le général Weyler vient de déposer à la Chambre un projet de loi fixant à 100 000 hommes de troupe les effectifs permanents pour 1903 ; c'est donc une augmentation de 20 000 hommes sur les effectifs de l'année actuelle. Le ministre de la guerre demande à être autorisé, comme par le passé, à renvoyer, en congé anticipé, pendant certains mois de l'année, le nombre de soldats nécessaire pour que, en revanche, les périodes des manœuvres d'ensemble puissent réunir sous les drapeaux des effectifs supérieurs à 100 000 hommes, sans dépasser les ressources budgétaires.

¹ N'oublions pas de dire que ce règlement était à peu près celui de la cavalerie du second empire, si spirituellement critiqué par du Barrail dans ses *Mémoires*.

CHRONIQUE DES ÉTATS-UNIS*(De notre correspondant particulier.)*

Les manœuvres. — Aux Philippines. — L'instruction de l'artillerie.

Pour la première fois dans l'histoire militaire des États-Unis, les troupes américaines viennent de participer à de grandes manœuvres. A la vérité, ces dernières, comparées à celles des puissances européennes, ne sont encore qu'embryonnaires. Elles n'en sont pas moins instructives sous bien des rapports.

Les exercices consistèrent en deux catégories d'opérations distinctes : d'abord des manœuvres combinées de l'armée et de la marine sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre ; puis des manœuvres de division pour les troupes de terre régulières et la garde nationale à Fort-Riley, en Kansas.

Les premières ne sont guère de nature à intéresser beaucoup le public militaire suisse : nous allons donc les examiner aussi brièvement que possible.

Les *joint-maneuvers*, comme on les appelle, ont eu lieu du 29 août au 6 septembre, en Massachusetts et en Rhodes-Island. Une escadre de quinze navires formait l'ennemi ; pour la défense, on avait mobilisé les deux arrondissements d'artillerie de New-London et Narragansett. Trente-trois compagnies de *coast-artillery*, trois du génie, trois de signaleurs furent chargées de mettre en état et de défendre les neuf forts composant les arrondissements précités. La milice navale locale avait été adjointe à la flotte ; du côté des « terriens » la garde nationale était représentée par les douze compagnies du premier régiment d'artillerie à pied du Massachusetts. La participation de ces unités de volontaires aux grandes manœuvres est à noter : c'est la première application du système d'instruction qu'a enfin inauguré l'administration de la Guerre.

Entrer dans le détail de ces exercices serait oiseux, d'autant plus qu'au point de vue tactique pur et simple il n'y a aucun enseignement à tirer de ces canonnades diurnes et surtout nocturnes entre les vaisseaux et des batteries de côte, beaucoup plus fertiles en invraisemblances que les manœuvres de terre ordinaires, et dépourvues des quelques critères que l'on possède dans celles-ci pour juger les mouvements de l'adversaire. Du reste, les *joint-maneuvers* n'avaient pas pour objet de rechercher de nouveaux principes en matière d'attaque et de défense des côtes de l'Atlantique. Leur but réel était de donner à l'artillerie de forteresse, au génie et au corps des signaleurs une occasion de procéder à des expériences de mobilisation, ainsi que de mettre à l'essai les procédés de signaux, communication et observation auxquels manquaient la sanction de la pratique dans des conditions rappelant autant que faire se peut

celles de la guerre. Projecteurs électriques, téléphones, télégraphe sans fil, ballons, etc., ont été employés sur une grande échelle et avec succès.

Soit dit en passant, le corps des signaleurs, tout nouveau qu'il soit, a fait des progrès considérables et qui attirent l'attention générale. Ce service on le sait, ne relève pas du génie comme ses analogues des armées européennes; il est autonome et a un esprit de corps développé. La plupart de ses éléments se trouvant actuellement aux Philippines ou en Alaska, ce n'est qu'au prix des plus grands efforts qu'on a pu faire figurer aux manœuvres le nombre de signaleurs nécessaire aux secteurs mobilisés. Les deux ballons monstres que possède le *Signal Corps* n'ont pas paru dans ces opérations : ils exigent trop d'hydrogène et entraînent des frais trop élevés pour que leur emploi fût justifié dans des exercices d'importance si secondaire; on les avait remplacés par un appareil plus petit, pouvant contenir deux observateurs et construit spécialement pour la circonstance.

Sans doute, parce que les manœuvres combinées étaient dépourvues de tout côté théâtral et brillant, la presse ne lui a pas épargné ses critiques. Les grands mots de *militarisme*, *gaspillage*, *enfantillage* pleuvent dru comme grêle sur l'administration militaire, qui ne s'en émeut d'ailleurs en aucune façon. Il faut dire qu'ici aussi bien qu'en Europe les gens qui font de leur mieux, en temps de paix, pour discréditer l'armée, seraient, en cas de guerre, les premiers, si quelque échec survenait, à reprocher au gouvernement son imprévoyance et son incurie. Ils sont de l'espèce de ces individus qui passent leur vie à médire de la médecine, et dérangent toute la faculté dès qu'ils ont un rhume de cerveau. On doit les plaindre dans leur monomanie, mais ne pas s'en occuper.

Les grandes manœuvres proprement dites, à Fort Riley, offrent plus d'intérêt au point de vue qui nous occupe. On avait rassemblé là les 6^e, 18^e, 22^e de ligne, les 4^e et 8^e régiments de cavalerie, un bataillon du génie, les 6^e, 7^e, 19^e, 20^e batteries de campagne, la 28^e de montagne, l'ambulance n° 3, l'hôpital de campagne n° 3 et un détachement de signaleurs, sous les ordres du major-général Bates. Diverses unités avaient eu jusqu'à quinze journées de marche pour arriver au camp.

La garde nationale fut représentée par deux batteries de campagne et deux régiments de ligne du Kansas, un bataillon du Colorado et un d'Arkansas. Des invitations avaient été lancées aux officiers de la milice de tous les Etats, et un certain nombre répondirent à cet appel; néanmoins leur bonne volonté n'a pu tenir devant l'inclémence de la température; ils se dispersèrent avant la fin des exercices. Ceux-ci, qui ont duré du 20 septembre au 8 octobre, ne comportaient pas un thème général, comme dans les manœuvres d'automne européennes; il y avait un programme différent pour chaque jour, souvent deux programmes par jour, un pour la matinée, l'autre pour l'après-midi. C'est dire que les troupes ont été tenues en haleine. Aussi nous est-il impossible d'entrer dans l'énumération

de ces multiples opérations. Beaucoup d'importance fut attribuée, avec raison, aux détails du service en campagne : placement des avant-postes et des grand'gardes, formation et rôle des avant et arrière-gardes, discipline de la marche, défense des convois. Nombre de séances, surtout au début, furent consacrées aux évolutions en ordre serré de régiment, brigade et division, très nécessaires pour mettre en main des éléments qui ne sont guère habitués à manœuvrer ensemble.

Il est un peu tôt pour porter une appréciation générale sur les opérations qui viennent de se dérouler à Fort Riley. Limitons-nous pour l'instant aux constatations suivantes :

1^o La création de batteries à cheval s'impose. Lors de l'attaque du convoi, on dut adjoindre à la brigade de cavalerie une batterie de montagne, faute d'unité plus légère.

2^o La garde nationale, sauf le bataillon du Colorado, n'a pas été embri-gadée avec les réguliers. Ceci nous paraît regrettable, car ce genre de troupes ne peuvent perfectionner sérieusement leur instruction que quand elles sont fortement encadrées.

D'ailleurs, les deux régiments du Kansas ont donné une nouvelle preuve du peu de fond qu'on peut faire sur ces volontaires dans leur organisation actuelle. Arrivés au camp par une pluie glaciale, ils sentirent leur ardeur se refroidir dès leur descente du train. Voyant que le temps ne s'améliorait pas, beaucoup de ces gardes nationaux repartirent tout simplement pour chez eux, isolément ou par petits groupes et sans autre formalité. Ce qui restait des deux régiments dut être bientôt licencié après avoir assisté à une seule séance de manœuvre. Les batteries, en revanche, toujours plus homogènes et disciplinées, restèrent fidèles à leur poste jusqu'à la fin. Cela se passe de commentaire!

— A propos de critiques, le général en chef Miles, dont on se rappelle les intempérances de langage et qui a fini par conserver ses fonctions grâce à l'appui de ses amis politiques, est parti pour un tour d'inspection aux Philippines. Il y a quelques mois, l'administration de la guerre lui avait refusé l'autorisation de faire ce voyage parce qu'il offrait de mettre à l'essai, à l'égard des Filipinos, un plan de pacification diamétralement contraire à celui du gouvernement. Aujourd'hui que les hostilités sont à peu près terminées dans l'archipel, il n'y a plus rien à craindre de la part du turbulent généralissime. Aussi vient-on de le laisser se diriger sur Manille. Le président Roosevelt et le ministre de la guerre ne sont pas fâchés, dit-on, de ne pas entendre parler de lui pendant la plus grande partie de sa dernière année de service actif. Les reporters toujours pendus aux lèvres de ce trop verbeux officier ne pourront pas le suivre dans l'Extrême-Orient!

Nous parlions de la pacification des Philippines. La vérité est que les

Moros, dans l'île de Mindanao, sont encore sous les armes. Vers la fin de septembre une colonne volante comprenant un bataillon du 15^e de ligne, un escadron et trois sections d'artillerie, plus une section du génie avec matériel de pont — le tout sous le commandement du capitaine Pershing — a été envoyée contre les musulmans rebelles. D'après les nouvelles les plus récentes, plusieurs fortins aux environs de Macin sont tombés aux mains des Américains, qui n'ont subi aucune perte. La contrée où l'on opère est difficile, très marécageuse, et les sapeurs-pontoniers ont eu à faire des prodiges pour rendre possible la marche de la petite colonne.

Le rapatriement des unités disponibles continue; officiers et soldats reviennent chargés de bibelots et de souvenirs qui transforment les *posts* de la mère patrie en de véritables petits musées. Mais la cavalerie rentrée aux Etats Unis est toute désorganisée: ses anciens casernements ont en effet été donnés aux batteries de campagne de récente formation; quant à ses chevaux, ils sont restés dans l'archipel, car, le transport de ces animaux revenant par tête à 500 francs, l'administration juge plus économique de se défaire des bêtes dans la colonie et d'en acheter d'autres ici pour les régiments rapatriés. En attendant ceux-ci restent à pied!

— C'est l'artillerie qui, pour le moment, est l'objet de la sollicitude de l'autorité supérieure. Il n'y a là rien que de très légitime. Cette arme a reçu un tel développement, son organisation a été si modifiée qu'elle a nécessairement de la peine à sortir de son état de transition. Cela est surtout visible dans les batteries de côte, encombrées de jeunes officiers qui ne sont en aucune façon familiers avec le matériel compliqué de ce service. Le major-général Brooke, dans son rapport annuel paru ces jours-ci, presse le ministre de faire ouvrir d'urgence des cours d'artillerie pour ces officiers qui, faute de place, ne peuvent être envoyés tous à l'école technique de Fort Monroe. D'autre part, on demande instamment le rappel dans la mère-patrie des dix batteries à pied, détachées sans motif plausible dans les colonies, et jusqu'en Alaska, où elles font le service d'infanterie.

Les batteries de campagne sont dans une meilleure situation. Mais on est toujours sans nouvelles officielles des pourparlers engagés avec les constructeurs allemands pour l'achat du matériel à tir rapide. En août, ont eu lieu à Fort Leavenworth, en Kansas, les écoles à feu les plus importantes qui aient jamais été faites aux Etats-Unis. Ces exercices furent précédés de marches d'épreuves pour certaines unités, par exemple la 16^e batterie, une des deux batteries de siège de l'armée américaine et qui, récemment créée, a reçu le nouveau matériel de sept pouces, à l'affût bas sur roues. On avait quelque inquiétude sur la façon dont ces lourds engins se comporteraient pendant la route: l'expérience semble avoir été satisfaisante.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Quelques grandes questions militaires. — Le nouveau Règlement d'infanterie. — Le combat à pied de la cavalerie. — Quelques livres. — Un combat célèbre, mais peu connu. — Les chemins de fer et la défense nationale. — *Post-scriptum.*

La rentrée du Parlement a soulevé un assez grand nombre de questions militaires. On a cru le moment opportun pour attirer l'attention du public sur le danger qu'il peut y avoir, et qu'il y a, à conférer le droit de punir à des gradés subalternes inexpérimentés et légers, en raison même de leur jeune âge. Certes, ils peuvent en mésuser. Mais ne faut-il pas les mûrir, en quelque sorte, leur donner de la pondération et du tact en les armant d'une puissance effective, au lieu de ne leur laisser qu'un semblant de puissance ? Entre infliger une punition et faire un rapport, il y a de la marge. Et je conviens qu'il ne faille pas permettre qu'un blanc-bec de caporal (on veut en avoir, maintenant, qui ne comptent pas plus de quatre mois de service !) ait à sa disposition des peines d'un caractère plus ou moins infamant et pénible, voire même démoralisatrices, comme l'est la prison ou la salle de police. Encore peut-on lui laisser la faculté de réprimer des peccadilles par de légères peines, sans que l'autorité supérieure intervienne : *de minimis non curat prætor !*

En vérité, il y a du pour et du contre dans la mesure préconisée, et je comprends ceux qui l'appuient, mais je comprends encore mieux ceux qui la combattent. A mes yeux, la solution est — comme presque toujours ! — dans la liberté. Aux règlements si minutieusement prévoyants qui régissent la matière, je voudrais voir substituer un texte large fixant la limite des pouvoirs conférés au capitaine, mais l'autorisant, sous sa propre responsabilité et avec certaines restrictions, à en déléguer tout ou partie à ses subordonnés. Il y aurait, au début, bien des tâtonnements ; mais le temps amènerait tout le monde à adopter une méthode à peu près uniforme : une tradition se créerait, et les mœurs feraient, et feraient bien, ce qu'on reproche au Décret sur le service intérieur de mal faire.

En même temps qu'on réclame une revision de ce décret dans un sens que l'on considère comme plus libéral, on demande que les principes de la justice appliqués dans l'armée soient mis en harmonie avec une conception plus moderne du droit et de l'état militaire. Mais on sait (je l'ai dit dans ma chronique de juin 1901, p. 493), que le général André n'a pas eu le courage d'aborder cette question par ses grands côtés. Au lieu d'une refonte totale et radicale, il veut se contenter de quelques misérables demi-mesures. Quel dommage !

Il a également reculé devant l'examen du droit de réquisition des troupes et de leur emploi comme forces de police dans la répression des grèves et des émeutes. Ce sont là des sujets dont la gravité est considérable, où il est très malaisé de trouver une formule satisfaisante, et il n'est pas étonnant qu'on se dérobe devant la difficulté. Mais, pour naturel que ce soit, c'est regrettable tout de même.

Pour le service de deux ans, aussi, il me semble que le gouvernement a manqué de courage et de clairvoyance. Il se cramponne désespérément au nombre cabalistique de 555 555 hommes¹ à entretenir sous les drapeaux, c'est-à-dire près d'un homme et demi pour cent, tandis que, en Allemagne, on se contente de 1 0/0. Et nous avons, nous, une flotte qui prétend rivaliser avec celle de l'Angleterre. Nous avons aussi une armée coloniale. Tout cela pèse d'un poids fort lourd sur nos finances, sur notre commerce, sur notre industrie, sur notre agriculture, sur nos carrières libérales. Pour tout dire, notre existence tout entière s'en ressent et en souffre. Le service de dix-huit mois me semble la seule solution acceptable, comme imposant des charges infiniment moindres à notre budget, comme grevant infiniment moins le fonctionnement général de l'organisme, sans que le résultat soit sensiblement inférieur. Les mathématiciens savent que, dans les environs du maximum, un accroissement déterminé de la variable correspond à un accroissement insignifiant de la fonction. Mais je l'ai déjà exposé tant de fois ma façon de penser à cet égard, que je n'ose pas insister.

Déjà aussi j'ai critiqué les principes du système d'avancement que le général André propose. Il s'agit de donner des bons points comme au collègue. Je ne peux que vous renvoyer à mes réflexions de février dernier (page 183). Je tiens pourtant à ajouter, en passant, que les officiers avec lesquels j'ai parlé du projet ministériel le considèrent comme constituant un considérable progrès. Presque tous sont d'accord sur ce point. Tant mieux !

Il me donne en tous cas l'occasion, que je crois n'avoir pas encore rencontrée, de dire que la construction de l'échelle hiérarchique me semble ne plus répondre nettement aux nécessités de la situation actuelle. Et, d'abord, une séparation me semble s'imposer entre les militaires professionnels et les citoyens appelés à recevoir l'instruction militaire. Je ne comprends pas, en temps de paix, la coexistence du sergent rengagé et du sergent qui, appartenant au contingent, partira du régiment en même temps que sa classe pour être versé dans les cadres de la réserve.

D'autre part, il ne me semble pas qu'il y ait entre les fonctions des

¹ Ce n'est pas tout à fait le nombre qu'on donne : mais celui-ci a l'avantage d'être plus facile à retenir et d'avoir un aspect plus mystique encore.

lieutenants et celles des adjudants ou des sergents-majors, et même des simples sergents, de bien grandes différences. Et, pareillement, les qualités qu'on est en droit d'exiger d'un major ou d'un colonel ne sont pas sensiblement différentes de celles qu'on attend d'un capitaine.

De ces considérations, que je ne fais qu'indiquer, il résulte que, à mes yeux, il serait logique de diviser les cadres en trois catégories :

1° *Sous-officiers*, qu'on pourrait dénommer *officiers subalternes*, encore qu'il vaudrait mieux les appeler, comme autrefois, *bas officiers*. Cette catégorie irait du sergent rengagé (inclus) au lieutenant (également inclus);

2° *Officiers*, allant du capitaine au commandant de la brigade;

3° *Généraux*, comprenant tous les officiers qui ont à commander des unités « mixtes », c'est-à-dire des divisions, des corps d'armée et des armées.

Eh bien, je constate avec peine que le général André maintient l'échelonnement suranné des grades et que, dans cette circonstance, pas plus que lorsqu'il s'agit de la réforme de la justice, il ne montre l'esprit révolutionnaire qu'on lui attribue. Il ne réalise que de timides innovations et ne procède que par des progrès partiels, qu'on sent bien n'être pas reliés à un ensemble de doctrines qui lui soient personnelles.

. . . :

Le ministre de la guerre a approuvé, le 8 octobre dernier, et il a prescrit de mettre immédiatement en service dans toute l'infanterie le *Règlement provisoire d'exercices* de l'arme, qui remplace le *Projet de Règlement* dont j'ai parlé l'an dernier (pages 622 à 629) et auquel, dans les trois livraisons du commencement de 1902, le colonel-brigadier A. Nicolet a consacré une étude approfondie.

Dans la nouvelle rédaction, d'ailleurs assez peu différente de l'ancienne, il a été tenu compte de certaines observations formulées par votre collaborateur et votre chroniqueur. Le maniement d'armes a été supprimé, ce qui est toute une révolution; le texte a été simplifié, resserré; certains passages ont acquis une précision qui leur manquait; des erreurs matérielles ont été rectifiées; des détails superflus ont été éliminés; des prescriptions dont l'effet était de diminuer la part légitime d'initiative de certains grades ont été judicieusement effacées. Pourquoi faut-il que, par contre, on en ait introduit d'autres, dont on avait reconnu la possibilité de se passer, comme l'emploi d'un commandement pour faire changer le pas?

Quoiqu'il en soit, c'est une réforme considérable que vient d'accomplir le général André. Certaines de ses parties sont incontestablement très bien venues; mais j'ai entendu critiquer le principe même de la « manœuvre par assouplissement, » principe qui suppose une constante attention des hommes, car ni leurs yeux ni leur pensée, en quelque sorte, ne doivent quitter le chef : c'est sur lui qu'on se règle, c'est d'après ses gestes, je

dirai presque d'après ses intentions, qu'on s'arrête ou qu'on marche, qu'on se déploie ou qu'on se pelotonne. Quand on va à l'exercice et qu'on se meut sur un terrain plan, rien de plus aisé, pendant une heure. Mais en sera-t-il de même en campagne, dans les labours ou à travers les vignes, pendant des journées et des journées?

Il va de soi qu'il va falloir modifier les honneurs que doivent rendre les sentinelles, puisqu'on ne porte plus l'arme et qu'on ne la présente plus. Il va aussi falloir étendre aux corps de troupe à cheval ce qui vient d'être fait pour les troupes à pied. Mais n'est-il pas étonnant que ces mesures n'aient pas été prises simultanément, d'après une décision d'ensemble?

Un mot encore en réponse à la phrase de l'Avant-propos dans laquelle il est dit qu'on s'est attaché, dans la nouvelle rédaction, « à exclure, autant que possible, de l'enseignement du temps de paix les mouvements et formations inutilisables en campagne, et dont la pratique n'a plus sa raison d'être avec *la durée réduite du service actuel.* » Je ne peux m'empêcher de faire remarquer que, actuellement déjà, on a le temps de s'occuper de ces inutilités et de bien d'autres encore, car on a même le temps de ne s'occuper de rien du tout : chacun sait qu'on se plaint des « heures mauvaises », c'est-à-dire des heures vides et oisives qu'on laisse au soldat.

Ce sera pire encore lorsqu'on aura adopté le service de deux ans, voire celui de dix-huit mois, que je réclame, attendu que cette réduction aura pour prémisses la suppression de toutes ces corvées qui viennent en déduction du temps actuel de service. Les partisans de la réforme projetée veulent que leurs deux années donnent plus d'heures pour l'instruction que n'en donnent les trois années actuelles, en raison des déchets que celles-ci subissent. On aura donc du temps à ne savoir qu'en faire. Si on ne le remplit pas avec du maniement d'armes, ce sera avec des conférences morales ou professionnelles. Or, on s'avisera que les maîtres d'école, les professeurs d'agriculture et les autres idoines, sont aussi bien en état que les militaires (sinon mieux!) de faire ces leçons, et qu'il n'est pas indispensable d'être à la caserne pour les écouter. Et comme on répand l'idée dangereuse que le séjour au régiment n'a d'autre but que de former des soldats et que, ceux-ci une fois instruits, on doit les libérer, l'opinion réclamera bien vite le service d'un an, puis celui de six mois. Et je me demande par quels arguments on s'opposera à ce mouvement, lequel conduira droit à l'adoption des milices. Or, on sait que, partisan de ce système non seulement pour la Suisse, qui est neutre, mais aussi pour les îles, l'Angleterre et les presqu'îles, comme l'Italie et l'Espagne, je le crois dangereux pour la France, dans l'état actuel des choses.

— Alerte! crie le commandant A. L. Et ce cri retentit d'un bout à l'autre d'une plaquette de douze pages, qui sort des presses de l'Impri-

merie nationale, s'il vous plaît, et qu'a éditée la maison Chapelot¹. Dans ces douze pages, il y a des idées et du bon sens et du style. Quand les cavaliers s'en donnent la peine et que, au lieu de faire du maquignonage ou du sport, de courir le monde ou les steeple, ils se mêlent d'écrire, il est bien rare que leur prose n'ait pas de l'allure et du panache. Celle-ci n'en manque pas.

L'auteur adjure ses camarades de pratiquer le combat à pied, en dépit de leurs répugnances, mais de le pratiquer d'une façon spéciale et différente de celle que l'infanterie emploie.

Toutes les fois, dit-il, que la combinaison du cheval et de l'arme blanche devient impossible, il faut avoir recours à la combinaison du cheval et de l'arme à feu. Jetez des groupes de tireurs sur des points habilement choisis. Formez ainsi une ligne de feu longue, mordante, décidée à l'en-avant et à l'enveloppement. Alors le flanc ennemi sera réellement menacé d'un danger des plus graves; car, rappelez-vous le fait nouveau: une troupe un peu massée peut être amenée à capituler par des assaillants très inférieurs en nombre, mais ayant su produire l'enveloppement, et arriver à la portée où chaque arme vaut un coup d'arme blanche...

... Qu'il s'agisse d'exploration, de couverture, de bataille ou de poursuite, l'arme à feu s'offre au moment où l'arme blanche se dérobe; et la tactique de feu très simple consiste à se servir des chevaux pour égrener vivement un chapelet de groupes à pied. La longueur de la ligne, sa densité, les intervalles séparant ses groupes varieront dans chaque cas; ce qui ne variera pas d'un bout à l'autre de la ligne, c'est l'idée de l'en-avant.

Il y a un abîme entre cette tactique de feu, si simple soit-elle, et nos habitudes de manœuvres qui consistent à descendre un peloton derrière une barricade pour s'y défendre passivement. Vos hommes sont Français et cavaliers; leur double nature est offensive, et vous leur demandez de la défensive et de la passivité. Il vous répondent par un dégoût instinctif du combat à pied, par l'envie obsédante de remonter à cheval. Et ils ont raison.

* * *

Profitant du succès de ses deux précédents ouvrages (*L'artillerie au début des guerres de la Révolution*, paru en 1898, et *L'emploi de l'artillerie de campagne à tir rapide*, dont j'ai longuement parlé l'an dernier, page 240) le commandant Gabriel Rouquerol en publie un troisième, intitulé: *Organisation de l'artillerie de campagne à tir rapide*. Chicainerai-je l'auteur sur ce titre? Des 283 pages dont se compose le volume, 68 sont consacrées

¹ *Alerte!* (Etude sur le rôle de la cavalerie). L'auteur y critique notre tactique « annuelle. » Je suppose qu'il veut dire actuelle. D'ailleurs, il me semble qu'une autre coquille a dû défigurer sa pensée. C'est quand il dit que les dragons ne consentiront pas volontiers à combattre à pied. Il en donne pour raison que, « dans une vieille armée comme la nôtre, il faut compter avec le Passé, et les dragons n'ont pas oublié ce qu'ils croient être la tâche de leur origine. » N'y a-t-il pas là un accent circonflexe de trop? Car, si je ne me trompe, le combat à pied était précisément la tâche pour laquelle les dragons ont été créés.

aux pièces spéciales de gros calibre, 82 aux mitrailleuses ; il en reste donc moins de la moitié pour traiter le sujet annoncé.

C'est par la méthode historique que procède systématiquement le commandant Rouquerol. Il explique les raisons pour lesquelles il la préfère à la méthode choisie par d'autres artilleurs au premier rang desquels il est juste de placer le général Percin¹, et dont il ne se gêne pas pour faire la critique dans son Avant-propos. Voici en quels termes :

Les *idées nouvelles* paraissent dues à une méthode que l'on pourrait qualifier de *mathématique*, par opposition à la précédente, et dont l'esprit est essentiellement différent.

Celle-ci, prenant pour points de départ les *propriétés nouvelles* de l'armement, considérant comme des axiomes des *faits d'expériences* de polygone, aboutit, grâce à une série de déductions logiques et ingénieuses, à des conclusions fort séduisantes et d'une rigueur en apparence incontestable.

On pourrait d'abord objecter que, dans toute question tactique, interviennent une infinité d'éléments de natures très diverses et défiant toute analyse ; que l'homme, le plus important de ces éléments, n'est point assimilable à une machine, — que, par conséquent, une doctrine de combat, même une doctrine de tir, ne saurait se trouver dans une solution mathématique.

Et puis, il s'agit de préciser ce que l'on doit entendre par *propriétés nouvelles* de l'armement ; il s'agit aussi d'apprécier à *leur valeur pratique les faits d'expérience de polygone*. C'est précisément dans cette détermination et dans cette appréciation que nous nions la valeur des prémisses posées par la méthode mathématique.

On n'a pas manqué de trouver ces mots quelque peu amphigouriques. C'est affirmer d'un ton bien tranchant la faiblesse originelle de la méthode mathématique. Peut-être pourrait-on répondre que la méthode historique, prenant pour points de départ les propriétés anciennes de l'armement et considérant comme articles de foi la loi de la continuité et le principe de l'évolution, n'aboutit par ses inductions logiques et ingénieuses qu'à des conclusions fort séduisantes et d'une rigueur en apparence incontestables.

Pour ma part, je ne comprends pas l'exclusivisme, et d'ailleurs, je l'avoue, il ne me semble pas qu'on le pratique soit d'un côté, soit de l'autre. Les savants tiennent compte de l'âme humaine, des imperfections morales et physiques du personnel : il est manifeste qu'ils font appel à la psychologie lorsqu'ils admettent que les rafales inspireront un certain sentiment de terreur et produiront un certain effet d'énervement, même si elles ne sont pas meurtrières. Il est donc inexact de les considérer comme vivant

¹ Les absorbantes fonctions de chef du cabinet militaire du ministre de la guerre n'empêchent pas ce savant officier de continuer ses études techniques et de travailler à faire progresser son arme d'origine. Elle lui doit beaucoup, encore qu'il me semble avoir bien souvent dépassé la mesure par la rigueur outrancière de ses raisonnements et l'absolutisme de sa dialectique. C'est sans doute cette exagération que le commandant Rouquerol a voulu combattre. Malheureusement c'est à une exagération contraire qu'il a cru devoir recourir, et ceci ne vaut pas mieux que cela.

uniquement dans les abstractions. De son côté, le commandant Rouquerol est bien obligé de raisonner sur les modifications de portée et de puissance des gerbes d'éclats lancées par les canons. Il ne peut se dispenser de reconnaître que, « avec l'artillerie lisse de Gribeauval, la rafale de la mitraille était envoyée à 3 ou 400 mètres; avec l'artillerie à shrapnels, la rafale a été transportée à 2000 et 3000 mètres. » La sagesse est dans le juste milieu : on ne peut ni dédaigner les enseignements de l'histoire, ni faire fi des démonstrations de la science. Mais dans quelle mesure faut-il introduire ceci et cela ? Dans quelle proportion devons-nous doser les éléments dont est faite la vérité ? Les uns penchent du côté où les porte leur tempérament ; les autres sont inclinés dans des directions différentes par des attractions ou des répulsions plus ou moins inconscientes. Le commandant Rouquerol n'a-t-il pas obéi au désir de se distinguer de l'école nouvelle et n'a-t-il pas cherché à « faire sa cour » à la vieille école ? Je n'en jurerais pas. Toujours est-il que, si son livre m'a fort intéressé, il ne m'a pas toujours convaincu. Mais je conviens que, en ces matières, je me laisse aller plutôt à mon instinct qu'à ma raison et je serais fort embarrassé s'il me fallait préciser et motiver mes réserves.

* * *

Sans doute, l'idée ne vous serait-elle pas venue que, dans un volume intitulé « *Le Monsieur qui passe* »¹, un militaire pût trouver des renseignements de nature à l'intéresser. Cependant, l'auteur, — qui est, je crois, un de vos compatriotes, — M. Ernest Tissot, a regardé différentes armées étrangères. Il ne s'est pas contenté de les voir « en passant. » Il les a contemplées attentivement, scrutées profondément et assez soigneusement analysées. Les cent pages qu'il consacre à « *La vie d'officier en Italie et en Allemagne, de nos jours,* » constituent une intéressante contribution à la psychologie des armées étrangères. Je n'aime guère le style (et la ponctuation) du monsieur qui passe. Mais j'aime sa sincérité et sa franchise, encore qu'elles m'atteignent quelque fois. Loin de les lui reprocher, je lui suis reconnaissant de m'avoir signalé que, par complaisance pour certains préjugés, il m'est arrivé, plus d'une fois, de dissimuler mon admiration pour le corps des officiers allemands. A mon tour, je lui dirai que, en ce qui concerne la vie du troupiér allemand, il se trouve en contradiction avec M. de Pardiellan. Celui-ci m'a reproché (lui aussi !) d'avoir imprimé qu'on ne saurait accepter sans contrôle tous les « racontars » de son livre sur *L'armée allemande telle qu'elle est*. Comment donc se mettra-t-il d'accord avec le monsieur qui passe ? D'après celui-ci, le soldat ne sort jamais de la caserne où on lui sert à 6 heures son repas du soir ; d'après celui-là, il n'y a pas de repas du soir et alors le soldat est *obligé* de sortir : il se répand

¹ Paris, Félix Juven.

dans la ville, en quête d'une cuisinière complaisante auprès de laquelle il trouve des restes et le reste. Qui trompe-t-on ici ? disait Figaro.

* * *

Je viens de lire avec un vif plaisir l'*Education dans la préparation à la guerre*, par le lieutenant Debievre, instructeur à l'école militaire d'infanterie (Saint-Maixent). Ce n'est ni correctement écrit, ni fortement composé; la dialectique n'en est pas serrée; les phrases y remplacent trop souvent les arguments; les abstractions y abondent et le moindre grain de mil, c'est-à-dire des exemples concrets, feraient mieux notre affaire. N'importe : c'est plein de vie, c'est plein de cœur. La pensée en est généreuse et ardente. Le style est nerveux, vigoureux, parfois coloré, en dépit de ses défaillances; le raisonnement est entraînant, malgré ses faiblesses. Je n'aime pas toutes les thèses soutenues par l'auteur, mais j'éprouve de la sympathie pour sa personnalité. Comme il est profondément militaire, c'est-à-dire entièrement fidèle à la consigne qu'il a reçue! Comme il emploie toute son intelligence à interpréter les ordres qu'on lui a donnés! Comme il violente sa nature pour se soumettre aux exigences de la discipline! Et, tout cela, il le fait gaiement, de bon cœur, sans qu'on sente dans ses paroles les affres de sa conscience. En vérité, je vous le dis, le lieutenant Debievre est un parfait exemplaire de l'officier français actuel, avec son loyalisme et son enthousiasme.

* * *

En août et septembre, le *Journal des sciences militaires* a publié le récit d'une campagne mal connue, bien que célèbre, et sur laquelle pourtant, par une bonne fortune particulière, il nous est donné d'être parfaitement documentés, grâce à cette circonstance qu'un homme de guerre du plus haut mérite l'a suivie en amateur, et qu'on a conservé les notes dans lesquelles il a consigné ce dont il a été témoin. Très compétent en art militaire et écrivain d'un réel talent, il s'est trouvé, par surcroît, en situation de bien voir les événements et de bien connaître les ordres donnés. Libre de son temps et de ses mouvements, puisqu'il ne faisait pas partie de l'armée, disposant de plusieurs chevaux qu'il montait en écuyer consommé, il pouvait se porter rapidement partout où sa curiosité l'attirait. D'autre part, étant l'hôte et l'ami d'un des chefs de corps les plus influents, il devait être tenu au courant de tout ce qui se disait et de ce qui était journellement ordonné. Sa relation offre donc des garanties exceptionnelles d'exactitude.

Le collaborateur anonyme du *Journal des sciences militaires* qui a pris à tâche de mettre cette narration sous nos yeux ne s'est pas borné à exposer les faits. Il a cru bon de commencer par nous dépeindre l'organisation des forces en présence et par dénombrer les effectifs existant de part et d'autre. Il nous édifie sur la composition des deux armées en infan-

terie légère et infanterie de ligne, en cavalerie de corps, cavalerie indépendante, cavalerie de la garde, enfin en artillerie. Il nous en décrit l'armement, il nous en explique la mobilisation.

C'est seulement après ces préliminaires qu'il nous raconte la façon dont elles ont opéré pour se joindre, les dispositions qu'elles ont prises pour la rencontre, les conditions dans lesquelles leur engagement a eu lieu. Il n'a pas de peine à nous montrer que c'est au choc à l'arme blanche que le vainqueur a dû son succès, en dépit de la puissance du tir de son adversaire et de l'énorme quantité de projectiles que celui-ci était capable de lancer. Nous voyons que les formations minces l'emportent sur les formations compactes et qu'un petit nombre de soldats courageux vient à bout de troupes nombreuses, d'ailleurs disciplinées, bien commandées et instruites, mais qui manquent un peu d'éducation morale.

Une foule d'autres enseignements analogues découlent du récit de notre auteur. A quoi bon les reproduire ? Tout cela est entré dans le domaine courant, tout cela est devenu classique, et on peut même se demander pourquoi une grande Revue militaire se donne la peine de reprendre, à grand renfort d'érudition, une aussi vieille histoire et aussi banale.

On se préoccupe, chez nous, de constituer le matériel automobile dont l'armée aura besoin en cas de guerre. L'utilité de la traction mécanique n'est mise en doute par personne, encore qu'on lui reproche d'abîmer les routes et de ne pouvoir fonctionner sur des routes abîmées, ce qui constitue une sorte de cercle vicieux. Mais le plus grave reproche qu'on adresse à l'emploi de machines, c'est leur prix élevé. Si on en achète autant qu'il en faudrait, c'est une grosse dépense. Le capital qu'on aurait immobilisé en cette acquisition serait fort compromis. N'ayant rien ou presque rien à faire en temps de paix, les automobiles dormiraient dans leurs garages et risqueraient de s'y rouiller. Pour les maintenir en état de service, on serait entraîné à des frais d'entretien élevés. De plus, ils se démoderaient vite, plus vite évidemment que ne se démodent des canons qui, eux aussi, se détériorent dans les hangars où ils sont remisés.

Deux solutions alors se présentent : ou bien il faut encourager l'industrie à fabriquer et le commerce à utiliser les automobiles, en payant des primes aux constructeurs, en subventionnant les compagnies de transport qui en emploient ; ou bien il faut que l'Etat fasse les frais de premier établissement, si sa situation financière lui permet cette mise de fonds, mais alors il louerait son matériel à des sociétés qui s'en serviraient et qui, sur les bénéfices qu'elles réaliseraient, paieraient des frais de location assez élevés pour amortir le capital engagé, pour en assurer les intérêts, sinon pour créer une réserve grâce à laquelle, au fur et à mesure de la mise hors de service des machines existantes, on les remplacerait par d'autres d'un modèle plus perfectionné.

Il me semble que la Compagnie des chemins de fer de l'Etat pourrait n'adjuger la concession de son camionnage qu'à des entrepreneurs qui s'engageraient à employer des automobiles, d'un modèle agréé par le ministère de la guerre, afin que, réquisitionnés au moment de la mobilisation, ces moyens de traction soient utilisés par l'armée. Ce serait une raison de plus pour que l'autorité militaire poussât au rachat des chemins de fer par l'Etat.

Mais il y en a bien d'autres encore, que M. le député Bourrat fait valoir, sans jamais se lasser, en dépit des quolibets que lui attire sa persévérance, un peu excessive peut-être, mais qui semble à la veille d'être récompensée par le succès. On affirme, en effet, dans les milieux parlementaires, que le gouvernement sera sommé, à bref délai, d'effectuer cette opération, du moins pour l'Ouest et le Midi, conformément aux stipulations des conventions passées avec ces Compagnies. M. Bourrat triomphe.

Parmi tous les arguments qu'il fait valoir à l'appui de cette grosse réforme, dont il a fait « sa » réforme, on pourrait presque dire son affaire, il cite l'avantage que l'armée en retirerait pour l'utilisation des voies ferrées en temps de guerre. Il prétend que les Compagnies s'arrangent de façon à se soustraire aux obligations que l'Etat leur impose, en vue des services militaires qui leur incomberont au moment de la mobilisation. Ainsi, elles sont tenues d'entretenir un approvisionnement donné en charbon. Or, d'après M. Bourrat, — mais j'ajoute que des officiers chargés d'exercer une surveillance sur les dépôts m'ont affirmé le contraire, — ces approvisionnements n'existent pas au complet. D'après lui encore, le matériel roulant est insuffisant pour assurer les transports de concentration au début d'une campagne.

Il en donne pour preuve ce qui s'est passé à Toulouse, le 10 septembre dernier, au moment de la dislocation des troupes qui avaient pris part aux manœuvres du Lauragais. La Compagnie du Midi, qui dessert les corps d'armée de Toulouse, Montpellier et Bordeaux, aurait à transporter, en cas de guerre, plus de cent mille hommes et un nombre de chevaux considérable : chaque cheval prenant dans les wagons couverts la place de quatre hommes, il faut compter sur 150 000 places d'hommes; mettons 120 000 pour ne rien exagérer. Or, le 10 septembre, pour 26 000 hommes, seulement, qu'il s'agissait d'emmener dans leurs garnisons respectives, la Compagnie du Midi n'a pu fournir la totalité des 999 wagons nécessaires. Elle a dû en emprunter 79 à l'Orléans, 200 au P.-L.-M., 1 à l'Etat, 1 à l'Ouest : en tout 290. Il est vrai qu'elle aurait pu se contenter d'en emprunter 210, car il lui en est resté 80 inutilisés en gare de Toulouse; mais il est vrai aussi que cette réserve avait été constituée en rassemblant de vieux wagons hors d'âge, habituellement remisés dans les ballastières et quasiment placés hors de service. Il est vrai, de plus, que la Compagnie, prévenue depuis longtemps, avait pu et dû prendre toutes les disposi-

tions nécessaires, en faisant mettre en état tout ce qui était utilisable et en vidant les ateliers de réparations.

En vain ferait-on valoir que le service des voyageurs n'a subi aucun changement ni retard, que même il a été, dans cette période, plus chargé que d'habitude. Il faut remarquer que le trafic de la petite vitesse a été en partie suspendu, paraît-il, pendant quinze jours. Beaucoup de marchandises sont restées en souffrance sur les quais, afin de ne pas encombrer le matériel. Il faut remarquer également que ce matériel, circulant sur le réseau, peut y faire la navette, alors que, en cas de guerre, employé à transporter les troupes sur une frontière éloignée, il restera pendant trois, quatre, cinq jours, sinon davantage, en dehors de la région desservie par la Compagnie. Enfin, M. Bourrat fait remarquer qu'il a fallu que celle-ci ramassât tout ce qu'elle a pu trouver de locomotives pour traîner les 33 trains militaires formés le 10 septembre.

Faisons la part des exagérations, imputables soit au tempérament méridional du « père du Rachat », soit à l'intensité de ses préoccupations patriotiques. Admettons que, en cas de guerre, les transports commerciaux seront instantanément arrêtés, que les wagons de marchandises seront immédiatement déchargés de leur contenu, que le matériel en réparation sortira des ateliers dans les vingt-quatre heures. Il n'en reste pas moins très désirable qu'on soit fixé sur la capacité de transport dont l'armée pourra disposer sur l'ensemble du réseau français. Les inventaires dressés par les Compagnies sont rassurants¹. Mais faut-il s'y fier ? Et ne serait-il pas sage d'effectuer une mobilisation du matériel ou du moins recenser simultanément, sur tous les points du territoire, les ressources en véhicules de toutes sortes sur rails : locomotives, trucs et wagons couverts ? J'avoue que, ébranlé par les affirmations de M. Bourrat et par les conclusions qu'il tire de l'expérience de Toulouse, je crois utile de procéder à une opération de ce genre. Ce ne serait pas la peine d'avoir une armée nombreuse, rapidement mobilisable, si sa concentration ne pouvait s'effectuer dans le délai prévu. Que l'exemple de la Russie nous serve.

Je voulais vous parler des projets de M. Maujan qui a succédé, comme

¹ Voici, en effet, les ressources qu'accusait le Midi, à la date du 1^{er} janvier de cette année :

911 locomotives (et il a eu peine à en fournir 33 !)

15 037 wagons couverts (dont 2373 wagons à voyageurs et 12 664 wagons à marchandises, fourgons, etc. Et il a eu peine à en fournir 789 !)

J'ajoute que la même Compagnie déclarait posséder, au premier de l'an, 13 132 wagons plats, wagons à charbon et trucs : s'il fallait opérer une réduction analogue, c'est donc moins de 700 qu'on aurait pour transporter les voitures régimentaires, le matériel de l'artillerie et du train des équipages militaires, etc. Serait-ce assez ?

Un mot encore : L'âge moyen des 911 locomotives est de 26 $\frac{1}{2}$ ans ; l'âge moyen des 2373 wagons à voyageurs est de 21 ans et demi.

rapporteur du budget de la guerre, à M. Maurice Berteaux, promu rapporteur général du budget. Mais la place me manque. Ce sera pour la prochaine fois, et, en même temps, je dirai un mot des modifications apportées à la constitution et au régime des corps disciplinaires.

P. S. En relisant les épreuves de cette Chronique, je m'aperçois d'une étourderie que j'ai commise, et dont je vous prie de m'excuser.

J'ai oublié de vous dire que la bataille très connue (et en même temps très mal connue) dont je vous ai parlé est celle de Cunaxa. L'homme de guerre qui y a assisté, c'est Xénophon. Quant à l'écrivain de savoir et de talent qui a mis en œuvre le récit de l'historien grec, je ne vous le nommerai pas, puisqu'il ne veut pas se faire connaître, mais je dirai que c'est un érudit qui joint beaucoup d'esprit à beaucoup de savoir. Son adaptation ou, si j'osais employer ce mot, son *actualisation* d'une action de guerre vieille de vingt-trois siècles est pleine de finesse, d'une finesse de pince-sans-rire. Peut-être est-ce pousser la fantaisie un peu loin que de prétendre que, « quel que moderne qu'il soit, le terme *artillerie* est celui qui convient le mieux au rôle des chars à faux », ceux-ci étant « de véritables projectiles. » Peut-être les conclusions sont-elles un peu tendancieuses et étayées sur des considérations quelque peu sommaires. Peut-être certaines difficultés sont-elles esquivées, escamotées. N'importe : la thèse est amusante, et elle est soutenue avec infiniment de verve et d'adresse, à l'aide du grec et du calcul. Décidément, cette vieille histoire, quoi que j'en aie pu dire, n'a rien de banal, ainsi présentée.

INFORMATIONS

ALLEMAGNE

Nouveaux forts. — Le fort Haeseler élevé sur le mont Saint-Blaise, sur la rive droite de la Moselle, non loin de la frontière française, et le fort Kronprinz, situé en face sur la rive gauche, ont été occupés le 1^{er} octobre par une garnison.

Ces deux forteresses redoutables ne sont pas encore armées de leur artillerie définitive qui est actuellement en cours de fabrication aux usines Krupp, d'Essen ; mais leurs blindages sont terminés et leurs casernements presque achevés. Il en est de même pour tous les autres forts récemment construits en avant du camp retranché, sauf pour le fort Kaiserin (impé-